Trente-quatrième Année. — N° 175 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 24 JUIN 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX LE 23 JUIN 1889

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 22 juin 1889

Présidence de M. MÉLINE

La séance

A deux heures vingt, M. Méline déclare la séance ouverte.

Après un long entretien avec M. Le Hérissé, M. Méline se lève.

J'ai reçu, dit-il, une demande d'interpellation de M. Le Hérissé tendant à inviter le gouvernement à faire respecter la loi par les membres de la Haute-Cour. (Mouvement).

M. le Garde des Sceaux. — Je suis aux ordres de la Chambre. (Cris à gauche ! à un mois).

M. Le Hérissé. — Je demande la discussion immédiate, car le renvoi à un mois équivaudrait au refus discuter l'interpellation, ce serait retirer le droit d'interpellation.

Les faits sont assez graves pour justifier une discussion immédiate, on n'a pas oublié dans quelles circonstances un officier supérieur a été arrêté et relaxé.

A droite : C'est une honte !

A gauche : A la question !

M. Le Hérissé. — Cet incident a produit une vive émotion dans le pays.

La gauche proteste, hurle.

M. Méline. — M. Le Hérissé, veuillez rester dans la question.

M. Le Hérissé. — On a accusé cet officier de vol et de concussion ; et on a dû le mettre en liberté après avoir reconnu qu'on s'était trompé.

(*Nombreux cris à gauche : A la question !*)

M. Le Hérissé. — Il y a d'autres faits, il y a la communication de papiers saisis au cours des perquisitions.

La gauche hurle : à un mois ! à un mois !

M. le Hérissé. — Ce sont là des faits qui exigent une discussion immédiate et si la Chambre s'y refusait elle adopterait comme sienne l'opinion d'un membre de cette Chambre qui, disait-il, y a quelques jours : En politique il n'y a pas de justice ! (Tumulte à gauche.)

M. le Président du Conseil. — Le gouvernement accepte la responsabilité de tous ses actes et il est prêt à en répondre (très bien ! au centre) ; mais il y a des sujets urgents qui appellent tout d'abord l'attention de la Chambre.

Je demande donc que l'interpellation soit discutée après le budget et la loi militaire. (Très bien ! très bien ! au centre).

La gauche applaudit aux cris redoublés de : A un mois !

Sur les bancs boulangistes, MM. Laur, Laguerre et Chevillon se font remarquer par leur agitation.

Le renvoi de la discussion à un mois est mis aux voix.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

La Chambre adopte, après déclaration d'urgence, un projet de loi ayant pour objet l'approbation du traité entre la Compagnie du Nord et la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux pensions proportionnelles des officiers d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie.

L'urgence est déclarée et le projet de loi est adopté.

Le renvoi à un mois repoussé

M. le Président. — Voici les résultats du scrutin sur le renvoi à un mois de l'interpellation de M. Le Hérissé : pour : 226 ; contre, 247.

Le renvoi à un mois n'est pas adopté.

Le renvoi après le budget et la loi militaire pourrait conduire au-delà d'un mois ; je demande donc que l'interpellation soit renvoyée après le budget.

M. Le Hérissé. — Ce serait une date trop indéterminée ; j'insiste pour la discussion immédiate. (Bruit à gauche.)

M. le Président. — Si le budget n'était pas terminé *avant un mois, l'interpellation serait mise* d'office à l'ordre du jour.

Le renvoi de l'interpellation après le budget est adopté par 289 voix contre 226.

Demande d'interpellation sur les établissements Cail

M. le Président. — J'ai reçu de M. Maillard une demande d'interpellation au ministre des finances sur les établissements Cail.

M. Laur a déposé une demande d'interpellation sur le même objet.

M. Maillard. — D'accord avec M. le Ministre des finances, je demande que l'interpellation soit fixée à vendredi.

A gauche. — Après le budget.

M. Laur. — En renvoyant toutes les interpellations au vendredi, on escamoterait ainsi les lois ouvrières. (Bruit à gauche.)

L'interpellation est renvoyée à vendredi.

Demande d'interpellation de M. Le Provost de Launay sur une indemnité illégale à un sénateur.

M. le Président. — M. Le Provost de Launay demande à interpeller le gouvernement sur l'indemnité de 8,400 fr. accordée illégalement à un sénateur sur le budget des travaux publics. (Mouvement.)

M. Tirard, président du conseil. — Une interpellation n'est pas nécessaire ; M. Le Provost de Launay pourra demander des explications à l'occasion du budget des travaux publics. (Exclamations à droite).

M. Le Provost de Launay. — J'ai déposé mon interpellation pour qu'on ne puisse pas m'opposer, dans la discussion du budget, qu'on ne sait pas de quoi il s'agit.

Sous cette réserve, j'accepte le renvoi après le budget

M. Labordère, de son banc. — Le parti républicain ne peut rester 24 heures sous le coup d'une pareille imputation.

Je demande la discussion immédiate. (Applaudissements à gauche).

M. le Président. — M. le ministre des travaux publics n'est pas à son banc ; je demande le temps de le faire chercher.

M. Tirard monte à la tribune. — Il m'est impossible de répondre, ignorant absolument de quoi il s'agit. (Rires à droite).

A ce moment, M. Yves Gyot arrive.

De toutes parts éclatent des cris : Le voilà ! le voilà !

M. Yves Guyot, tout interloqué, se demande anxieusement ce qui lui vaut cette réception bouffonne.

M. Tirard le met au courant de la question.

M. Yves Guyot. — *J'ignore absolument de quoi il* s'agit. (Rires à droite.)

M. Le Provost de Launay. — Il s'agit de faits développés dans le rapport de la cour des comptes sur l'exercice 1885.

M. C. Dreyfus. — Je demande la fixation à lundi, mais je tiens à protester contre un manquement aux habitudes de courtoisie et de loyauté parlementaires. (Protestations à droite.)

M. Le Provost de Launay. — Je n'accepte pas ces paroles.

J'aurais pu, à propos du budget, demander des explications à l'improviste,

J'ai voulu prévenir le gouvernement.

D'ailleurs, le ministre des travaux publics a répondu, en 1888, aux observations de la Cour des comptes.

Il ne s'agit donc pas de faits ignorés (très bien ! très bien ! à droite) et il ne faut pas parler de manque de courtoisie. (Applaudissements à droite.)

M. le Ministre des Travaux publics. — Ordinairement, on prévient le ministre avant de l'interpeller ; il s'agit de faits antérieurs à mon entrée dans le ministère et même dans le parlement.

M. Le Provost de Launay. — Ces faits existent encore.

M. le Ministre des Travaux Publics. — Pourquoi n'a-t-on pas attendu la discussion du budget des travaux publics ? mais ce qui n'est pas correct, c'est d'interpeller quand le ministre n'est pas en mesure de répondre et quand on sait que la calomnie aura le temps de faire son œuvre en attendant la réponse. (Applaudissements au centre et à gauche.)

La droite proteste contre les dernières paroles du ministre.

M. Le Provost de Launay se dirige vers la tribune. (Bruit à gauche. — Agitation extrême).

Des altercations se produisent de collègue à collègue. M. Boscher-Delangle se fait rappeler à l'ordre.

M. Le Provost de Launay. — Je suis décidé à opposer une parfaite indifférence aux paroles violentes.

J'ai déposé mon interpellation pour que le ministre soit averti ; pour une interpellation précédente, on m'a fait attendre trois mois ; on a mis à profit ce laps de temps pour modifier la situation. (Bruit à gauche. — Très bien ! très bien ! à droite.)

Cette fois, j'ai voulu prendre date, afin qu'on ne puisse pas se dérober. (Applaudissements à droite.)

L'interpellation est renvoyée après la discussion du budget des travaux publics.

Budget du ministère de la guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1890 (Ministère de la guerre).

Chapitre 24 (fourrages).

M. Wickersheimer répondant au discours de M. René Brice de jeudi dernier, dit qu'on ne peut pas supprimer la gestion directe ; il suffit seulement de la maintenir dans de justes proportions, il faut la maintenir notamment sur la frontière ; mais c'est au ministre à faire cette proposition.

Nouvelle réplique de M. René Brice qui demande à la Chambre de se prononcer par son vote et de ne pas s'en rapporter aux excellentes intentions de M. le ministre de la guerre qui, en sortant de la Chambre, retombe forcément sous l'influence des travaux.

M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Bien loin qu'il y ait au ministère de la guerre, une prévention contre la gestion directe, l'administration de la guerre aurait plutôt une tendance à supprimer l'entreprise et à instituer partout la gestion directe.

M. de Freycinet dit que le seul moyen de faire prévaloir la gestion directe est de demander un crédit pour la constitution des approvisionnements, mais cela n'a rien d'urgent, ce n'est qu'à partir du mois de novembre 1890 que l'application pourrait commencer.

M. Reille appuie le sytème de gestion directe.

Le chiffre de la Commission est rejeté par 322 voix contre 215.

Après une nouvelle intervention de M. de Freycinet, du baron Reille, de MM. Wickersheimer et René Brice, l'amendement de M. Brice est renvoyé à la Commission.

Le chapitre 24 est donc réservé.

Sur le chapitre 25 (service de santé), M. Camille Dreyfus appelle l'attention du ministre sur la transformation du salaire quotidien en salaire mensuel pour les ouvriers civils.

M. le Ministre de la guerre déclare prendre bonne note de la demande de M. Dreyfus.

Le chapitre 25 est adopté.

M. Bigot demande un crédit pour venir en aide aux victimes des orages qui ont eu lieu dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Cette demande est renvoyée à la Commission du budget.

La séance est levée à 6 heures 20 et renvoyée à lundi.

DANS LES COULOIRS

Paris, 22 juin.

A LA CHAMBRE

Un nouveau scandale

Le personnage politique auquel M. Le Provost de Launay a fait allusion, en demandant à interpeller le ministre des travaux publics, n'est autre que M. Béral, sénateur du Lot.

Voici les faits tels qu'ils nous ont été rapportés par le député des Côtes-du-Nord lui-même :

En 1883, M. Béral était ingénieur des mines ; le gouvernement l'invita à se présenter aux élections *sénatoriales ; M. Béral accepta, mais à la condition* que, concurremment avec son indemnité de sénateur, il continuerait à toucher son traitement d'ingénieur.

Il y avait bien une petite difficulté, mais elle fut bien vite tournée ; il fut décidé que M. Béral toucherait, sous un prête-nom, par un mandat fictif, un traitement supplémentaire de 8,400 fr. au moyen d'un virement opéré sur un chapitre quelconque du budget.

Cette situation anormale a été relevée par la Cour des comptes.

Dans son rapport sur le budget de 1885, rapport distribué seulement il y a un mois, la Cour des comptes signale l'irrégularité de cette situation.

« Mais elle n'a pas changé depuis cette époque, nous dit M. Le Provost de Launay ; M. Béral continue à toucher ses mandats fictifs, ses huit mille quatre cents francs par an, ce qui fait que, depuis cinq ans, le sénateur républicain a touché indûment plus de quarante mille francs, ainsi que le constate la Cour des comptes. »

La commission de l'armée

La commission de l'armée de la Chambre s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Mézières.

Après un assez long échange d'observations, la commission a adopté l'ordre du jour suivant :

« La commission de l'armée, persistant dans les sentiments qu'elle a exprimés lors de la discussion au sein de la commission mixte, décide d'entendre le gouvernement avant de prendre une décision définitive. »

La Commission a ensuite nommé M. Reille rapporteur du projet de loi tendant à la *création d'un* 5e régiment du génie, dit régiment de sapeurs de chemins de fer.

Les monuments de l'Exposition

La Commission chargée d'examiner la proposition de M. Frébault, tendant à la conservation de certains monuments de l'Exposition est entièrement favorable.

RÉCITS DU DIMANCHE

XVIII

Au sculpteur Frédéric Deschamps.

LA SOCIÉTÉ DES LAPINS VERTS

SCÈNES DE LA VIE D'ARTISTE

Il y a un nombre d'années que je ne saurais préciser, que le jeune Ravaud, fils d'un commerçant de Rouen, revenant d'un voyage à Paris où il avait visité l'exposition annuelle de peinture, se jeta aux genoux de son papa en lui murmurant le célèbre cri du Corrège : « Ed Anchio son pittore ! » Comme il n'avait aucune notion de la langue italienne, il se contenta de dire, ou à peu de choses près : «Et moi aussi, je suis peintre ! »

— J'abandonne, ajouta-t-il, la succession de vos affaires, l'art m'appelle, sa voix est irrésistible, vous êtes un excellent père, et ne voudrez pas faire le malheur de toute ma vie en combattant ma vocation.

Le brave commerçant resta un moment ébaubi par cette déclaration qui lui sembla aussi saugrenue qu'inattendue, mais après quelques instants de réflexion, il répondit gravement :

— Mon cher Eugène, de toutes les incohérences qui peuvent passer dans la tête d'un jeune homme, celle-là est la plus renversante, cependant tu m'as bien jugé en me qualifiant d'excellent père. D'une part, je me suis aperçu que tu ne feras jamais qu'un mauvais commerçant, d'autre part, tu as remporté glorieusement au collège tous les prix de dessin ; va donc à Paris tenter le sort ; si tu échoues, mon comptoir te restera toujours ouvert. Je vais te donner une lettre de recommandation pour un homme charmant, M. Emile D..., dont on me fit faire la connaissance lors de mon dernier voyage à Paris ; il est, m'a-t-on dit dans cette partie, et tu ne t'ennuieras pas avec lui, car pendant les quelques heures que j'ai passées en sa compagnie, j'ai failli étouffer de rire.

Eugène ne se le fit pas dire deux fois, et après avoir embrassé avec effusion son brave homme de père, prit le lendemain le premier train qui le déposa sain et sauf à la gare de l'Ouest.

Dès qu'il eut mis pied à terre, il héla un fiacre et jeta au cocher l'adresse d'Emile D..., le spirituel et joyeux caricaturiste que tout le monde connaît, et qui habitait en ce temps, la rue de Fleurus. Arrivé à l'adresse indiquée, Eugène pénétra dans un sombre couloir au bout duquel on lisait sur un carreau les mots : *Parlez au concierge.*

— M. Emile D...? dit le visiteur en ouvrant la porte de la loge.

Une femme qui vidait un bol de café tourna vers lui des yeux qui indiquaient la plus complète inintelligence. Depuis l'entrée d'Emile dans l'immeuble, les bourdes insensées et les charges féroces de l'impitoyable farceur, avaient rendu la pauvre créature à peu près idiote.

— C'est ici, dit-elle, mais il est sorti.

— C'est bien contrariant. A quelle heure, aurais-je la chance de le trouver ?

— Je ne pourrais vous le dire au juste, vu qu'il y a deux ans qu'il est sorti, mais il avait un ami qui venait le voir tous les jours, et qui pourrait vous donner de ses nouvelles. C'est M. Masurpiand qui demeure rue de Vaugirard, malheureusement je ne sais pas le numéro, et la rue de Vaugirard a bien une bonne lieue.

— Diantre ! Ne connaissez-vous pas au moins sa profession, cela m'aiderait à le dénicher?

— Si, monsieur, je l'ai demandé à M. Emile qui m'a répondu qu'il était fabricant de draps pour lits de rivière. Mais tenez, le voilà justement qui passe sur le trottoir en face, ce monsieur en bonnet grec et gilet breton, qui porte un crocodile sous le bras et un radis noir à la main.

Eugène s'élança vers l'étrange type qui lui était désigné.

— Pardon, monsieur, ne pourriez-vous m'apprendre l'adresse présente de M. D... ?

— Si fait, je l'ai justement, toute écrite dans ma poche de côté. Ayez l'obligeance de tenir un instant mon crocodile, et je vais vous la trouver.

Débarrassé du monstre empaillé, l'homme au bonnet grec, après avoir tiré successivement de sa poche quelques bouts de cigares, un déméloir, quatre pruneaux et divers autres objets qui hurlaient de se trouver ensemble, sortit enfin un petit papier fort sale, sur lequel on pouvait encore lire : Emile D..., Hôtel de la Terrasse à Asnières.

Eugène réinstallé dans son fiacre, repartit aussitôt à la gare de l'Ouest, et après dix minutes de voyage, arriva dans la tapageuse capitale du canotage parisien.

A l'hôtel, il apprit avec désespoir qu'Emile avait quitté sa chambre depuis une huitaine de jours sans dire où il allait.

De retour à Paris, il s'assit triste et las dans un café, où son attention fut attirée par la conversation de deux consommateurs attablés près de lui.

— Y a-t-il longtemps, disait l'un d'eux, que tu n'as vu Emile D...?

— Je l'ai rencontré, répondait l'autre, avant-hier au café de Madrid, il devait partir le lendemain pour Venise.

Eugène fit un soubresaut, et découragé se disposait à sortir lorsque le second interlocuteur s'écrie :

— Ma foi ! il n'a pas mis longtemps à faire le voyage, car le voilà ! Eh ! Emile ! entre donc un instant !

Eugène vit alors pénétrer dans le café, un gros garçon joufflu, au cou de taureau, aux gros yeux à fleur de tête, nez large, moustache épaisse sous laquelle se dessinait une bouche railleuse.

Après avoir laissé les trois amis se serrer la main et s'expliquer au sujet du voyage manqué, Eugène s'approcha timidement et s'adressant au nouveau venu :

— C'est bien, à M. Emile D... que j'ai l'honneur de parler ?

Emile cligna les paupières ! et après avoir constaté chez son interlocuteur un type normand des plus prononcés, ouvrit tout grands ses énormes yeux gris qui lancèrent un point d'interrogation auquel les coins relevés de sa bouche ajoutaient quelque chose d'intimidant.

Eugène ayant fait sortir ses manchettes et rajusté sa cravate pour reprendre de l'aplomb, poursuivit :

— Monsieur, je suis venu à Paris dans le but de m'initier au grand art de la peinture, et mon père, M. Ravaud, négociant à Rouen, qui a eu l'avantage de vous être présenté il y a trois ans à peu près, m'adresse à vous, certain que vos conseils me seront précieux dans la tâche difficile que je vais entreprendre. Vous souvenez-vous de lui ?

— Ravaud, fort bien ! fit Emile, quelle excellente bête !

— Plaît-il ! s'écria Eugène froissé.

— Excusez, jeune compatriote du Grand Corneille : je confondais avec un chien de chasse que j'ai beaucoup aimé. Quant au Ravaud négociant et père de famille, je confesse qu'il n'est pas présent à ma mémoire. N'importe, votre physionomie me plaît, vous n'avez pas l'air méchant du tout, et dès cet instant, je me constitue votre mentor, d'autant plus volontiers que je vous trouve un faux air de Télémaque.

Eugène, devant cette boutade, s'inclina et poursuivit avec un sourire reconnaissant :

— J'espère que pour inaugurer des relations que j'apprécie comme je le dois, vous daignerez, ainsi que messieurs vos amis, accepter ce soir à dîner avec moi.

— Hélas, cher monsieur, fit Emile, qui tout en causant venait d'absorber trois verres d'absinthe, je suis bien connu pour ma sobriété et mon peu de souci des jouissances matérielles, cependant je ne me sens pas le courage de refuser ce plaisir au digne fils de ce cher et honnête Ravaud dont le flair est si fin.... en affaires s'entend.

— Puisqu'il en est ainsi, répliqua le bon Eugène, je vais me pourvoir d'un logement et nous nous donnerons rendez-vous où il vous plaira.

— Bien dit ! s'écria Emile, à cinq heures, je serai au café de Suède, près du théâtre des Variétés, nous ferons un tour de boulevards et de là, nous irons rue des Martyrs dîner au *Faisan Doré*. Après quoi, je vous mènerai au cabaret du *Chat Noir*, où vous entrerez en relations avec les *sommités* des arts et de la littérature.

Emile, qui depuis sa rencontre avec son protégé ruminait une de ces mystifications dont lui seul avait le secret, se rendit à toutes jambes chez un banquier de la Chaussée d'Antin, dont il connaissait intimement le caissier, lui expliqua le scenario qu'il avait échafaudé aux dépens du bon jeune homme et le rôle qu'il devait y jouer, le prévenant qu'il reviendrait avec lui avant la fermeture des bureaux.

Cela fait, le monstre se rendit au *Café de Suède* où l'attendait déjà l'innocente proie. Après lui avoir fait avaler deux ou trois verres de ces breuvages dits *apéritifs* dont l'effet inévitable est de supprimer l'appétit en attaquant l'estomac, le cerveau et le système nerveux, il lui prit le bras et tout en lui faisant prendre le chemin de la banque où l'attendait son complice, lui tint ce langage :

— Mon jeune ami, vous adoptez la carrière artistique ; c'est fort bien fait à vous, nulle n'est plus glorieuse ! Mais les commencements en sont difficiles, les frais matériels d'outillage, atelier, modèles, costumes, etc., sont ruineux. Vous resteriez en route, faute d'argent, comme tant d'autres ! Heureusement, de nombreux artistes philanthropes, désirant aplanir le chemin rocailleux qui mène au temple de la gloire, ont fondé une association de secours mutuels dont vous ne sauriez vous dispenser de faire partie ; il vous faut absolument entrer dans la société des *Lapins verts*, dont j'ai l'*honneur d'être le président.*

— Des *lapins verts !* répété le néophyte absolument abasourdi. Soit ! Mais veuillez m'en expliquer clairement les avantages.

— Un exemple, répliqua Emile, vous les fera apprécier mieux que tous les discours du monde. *Nous voici justement près d'une maison de banque*, celle-là ou une autre, c'est tout un, mais puisqu'elle se trouve sous nos pas, veuillez y entrer avec moi et vous serez édifié sur l'admirable organisation de notre société.

Franchissant aussitôt le seuil du haut financier, il se dirigea, suivi de son protégé, vers la caisse et frappa au guichet qui s'ouvrit à l'instant.

— Que désirez-vous, monsieur?

— Veuillez me remettre la somme de cinq cents francs?

— Vous êtes sans doute porteur d'une traite?

— Non, Monsieur.

Se penchant alors vers le caissier le traître lui jeta ces mots :

— Vir sapiens ratiboisat galettam pantorum.

Après quoi saisissant le bout de son nez entre l'index et le pouce, il lui imprima un rapide mouvement de rotation. Tirant ensuite avec les deux petits doigts les coins de sa bouche vers les oreilles, il allongea une langue démesurée.

— Fort bien, monsieur, répondit gravement le caissier, vous ne désirez pas davantage ?

— C'est tout ce qu'il me faut pour l'instant.

Le caissier prit dans un tiroir un billet de 500 francs qu'Emile mit dans sa poche en saluant.

Pendant toute la durée de cette scène, Eugène était resté tellement pétrifié d'admiration qu'il fallut que son camarade lui appliqua plusieurs coups de poing sur l'épaule pour le faire sortir de sa stupeur.

— C'est inouï, s'écria-t-il, une fois dans la rue, on ne vous a même pas demandé le reçu.

— On n'en a jamais demandé à un lapin, riposta fièrement Emile.

Eugène n'eût pas de cesse naturellement, que son ami ne le fit recevoir dans la bienheureuse société.

— Présenté par moi ce sera chose vite faite, lui affirma son mentor, vous n'aurez qu'à signer les statuts et inviter à dîner les membres du comité et après-demain vous serez des nôtres.

Le lendemain, Emile avait rassemblé dans un grand salon du café Anglais les plus railleurs de son infernale bande et après une cérémonie aussi grotesque que celle du malade *imaginaire* on lui présenta à signer les statuts tous plus baroques les uns que les autres et que le naïf garçon accueillit avec confiance.

Un seul point le fit cabrer il s'agissait de rien moins que de poignarder tous les membres de l'institut !.....

— Signez donc, lui glissa Emile à l'oreille, qu'est ce que vous risquez ?

— Ce que je risque, s'écria l'honnête garçon avec effarement, mais c'est... ma tête !

— Bah ! fit Emile d'un ton bonhomme, vous êtes si laid ?

Puis voyant que le pauvre Normand ne paraissait goûter que médiocrement cette raison, il ajouta :

— D'ailleurs, voyez, voilà dix ans que je fais partie de l'association et je n'ai encore tué personne, que je sache.

Vaincu par cette argumentation, et se réservant à toute éventualité de donner sa démission plutôt *que de tremper ses mains dans le sang des im*mortels du palais Mazarin, le jeune rouennais signa, et à la fin d'un plantureux dîner dans lequel le champagne coula à flots, il fut proclamé solennellement « lapin vert».

Le festin de réception avait notablement aplati *la bourse du futur artiste. En quelques jours les* apéritifs offerts quotidiennement à ses nombreux frères et amis le mirent complètement à sec.

C'est, se dit-il, le moment d'user des avantages que me confère mon admission dans la société des « *Lapins verts.* »

Il feuilleta un Botin ; ayant trouvé le nom d'un banquier dont la maison se trouvait le plus proche il demanda à un garçon, le bureau du caissier.

Le guichet ouvert.

— Monsieur dit-il en se découvrant veuillez, je vous, prie me remettre la somme de 1,000 francs?

— A quel titre fit le caissier surpris ?

— Je suit *lapin vert*, vir sapiens ratiboisat galettam pantorum !

— Ah ça ! s'écria l'employé cramoisi de colère, auriez-vous l'intention de vous f,... de moi ?

— Nullement, monsieur, mais je vois que j'oublie quelque chose.

Après s'être tortillé le nez au point de s'en rompre les cartillages, il s'écarta démesurément les coins de la bouche, et darda sa langue aussi longue qu'il la put tirer vers le caissier ébahi.

Celui-ci pourtant, remarquant l'air de profonde conviction avec lequel agissait ce client d'une nouvelle espèce et se dit : « Ce n'est pas un mauvais plaisant, c'est un fou ! »

Pénétré de cette pensée il lui dit :

— Prenez la peine de vous asseoir, et dans quelques minutes, la somme vous sera versée.

Eugène radieux, prit place sur une banquette, et le caissier ayant fait signe à un garçon, lui glissa quelques mots à l'oreille.

Le garçon disparut, et dix minutes après revint escorté de deux agents qui se ruèrent sur notre infortuné héros, lequel croyant à une erreur s'escrimait des pieds et des poings en criant désespérément : « Je suis *Lapin vert !* »

Il fut promptement ligotté et mené au commissariat de police d'où, vu les réponses extravagantes qu'il fit durant son interrogatoire, on le dirigea immédiatement sur l'infirmerie du dépôt.

Dès son arrivée, on le régala d'une formidable douche, épreuve qui a pour effet de transformer un énergumène en agneau pascal.

Les agents ayant averti qu'il était vigoureux et tapait dur, on crut devoir le coucher avec la camisole de force.

Le pauvre diable passa la nuit à gémir, implorer, demander grâce.

Mais ouiche ! on la connaissait celle-là, ils font tous la même chose !

Heureusement le lendemain se trouvait être le jour de la visite. Le médecin aliéniste informé d'avance de la manie du nouveau sujet, lui fit d'abord enlever la camisole de force, puis il s'approcha de lui en souriant d'une façon bienveillante.

— Expliquez-moi, mon ami, ce qu'est cette société des « lapins verts » qui vous a été si malencontreuse ?

Le docteur Z... était bien connu pour sa douceur et sa perspicacité. Le jeune homme lisant dans ces yeux qu'un protecteur lui tombait du ciel lui raconta en fondant en larmes toute l'histoire à partir de son arrivée à Paris.

— Eh ! mon cher enfant, dit le docteur en réprimant avec peine une forte envie de rire, allez en paix et méfiez-vous des farceurs, jusqu'à ce que vous le soyez devenu vous-même.

Eugène n'a pas rompu avec son ami Emile qui, du reste, était loin de croire que sa mystification irait si loin.

Il a exposé l'an dernier une toile dont on a parlé et il raconte lui-même en riant de bon cœur son admission dans la société des *Lapins Verts.*

PIERRE KILEM.

NOUVELLES DU JOUR

Le Panama

Paris, 22 juin. — Après avoir entendu M. Rouvier et d'accord avec le ministre des finances et M. Brunet, liquidateur, la commission de Panama a adopté purement et simplement le projet déposé par le gouvernement.

M. Georges Roche est nommé rapporteur, il lira son rapport lundi à la commission.

Il le déposera ensuite sur le bureau de la Chambre.

L'affaire Béral

Paris, 22 juin. — Voici les explications données pour justifier l'*irrégularité de la situation de* M. Béral, au point de vue du cumul du traitement signalé aujourd'hui à la Chambre par M. Le Provost de Launay.

Ces explications proviennent, bien entendu, d'amis de M. Béral.

On prétend que M. Béral, en acceptant les fonctions de sénateur, perdait un traitement de 18,000 fr. dont il jouissait en qualité de conseiller d'Etat.

Comme il n'avait aucune fortune, il demanda, à M. Raynal, ministre des travaux publics, qui la lui *accorda, une situation en compensation* de ce qu'il perdrait.

C'est ainsi que M. Béral fut chargé, jusqu'en 1888, par un artifice, qui pourrait être sévèrement jugé, de missions lui rapportant 8,400 francs par an.

Les amis de M. Béral ne nient pas, d'ailleurs, qu'il y ait eu erreur de comptabilité, et leurs explications ne laissent pas que d'être fort subtiles.

La Haute-Cour

Paris, 22 juin. — La Commission Merlin, réunie en séance plénière, a clôturé son instruction cette après-midi par un procès-verbal de remise des pièces au procureur-général Q. de Beaurepaire.

On prévoit que ce dernier ne pourra donner ses réquisitions avant une dizaine de jours environ, et que le procès ne pourrait pas venir à la Haute-Cour avant le 1er juillet, sauf, bien entendu, supplément d'information.

L'affaire Jacques Mayer

Paris, 22 juin. — On lit dans le *Paris :*

« Comme nous l'avons dit, une lettre a été adressée à M. Jacques Meyer pour lui proposer de fabriquer *contre les hommes politiques, actuellement au* pouvoir, des documents, des révélations compromettantes.

» La lettre n'est pas signée ; on a annoncé qu'elle était de M. Arthur Meyer, c'est une erreur, elle est de M. Ivan de Woestyne, ancien collaborateur de M. Arthur Meyer.

» Sur ce point, nous défions tous démentis.

» M. Ivan de Woestyne, dont les convictions boulangistes sont connues, a fait deux voyages à Bruxelles ; il a vu deux fois Jacques Meyer, avec lequel il s'est entretenu,

» Cette mission lui avait été confiée par les chefs du parti boulangiste et par M. Arthur Meyer.

» M. Ivan de Woestyne échoua ; la lettre fut sans réponse, les visites sans succès ; c'est alors qu'il appela à son aide M. Arthur Meyer.

» Le 25 mars, il télégraphie, signant sa dépêche : *Pierre*, à une dame amie de M. Arthur Meyer ; le télégramme portait que Jean serait reçu le mercredi 27 mars par Jacques Meyer. Jean n'était autre que M. Arthur Meyer.

» M. Arthur Meyer partit donc pour Bruxelles, mais il revint sans plus de succès que M. Ivan de Woestyne. Jacques Meyer resta sourd aux propositions. »

L'état sanitaire du Tonkin

Paris, 22 juin. — Le dernier courrier du Tonkin constate que l'état sanitaire est bon, il n'y a ni choléra, ni aucune maladie contagieuse.

Immense incendie. — 1.200 morts

Shanghaï, 22 juin. — Un incendie effroyable, qui a duré quatre jours, a détruit plus de la moitié de la grande et importante ville de Lachan (Luchow), dans la province de Szechuen.

Des centaines de personnes sont mortes en faisant des efforts pour se sauver à travers les rues étroites de la ville en flammes.

On estime qu'il y a au moins douze cents morts ; dix mille familles sont sur le pavé et on fait des souscriptions pour leur venir en aide.

Inondations dans la Sarthe

Le Mans, 22 juin. — La vallée de l'Huine est inondée sur une étendue de 50 kilomètres de long sur 2 kilomètres de large.

Les Américains à l'Exposition de Paris

New-York, 22 juin. — Les vapeurs partant aujourd'hui apportent 5 millions 1/2 de dollars, envois nécessités pour répondre aux besoins des nombreux Américains attirés en Europe par l'Exposition.

Procès Q. de Beaurepaire contre l' « Ere nouvelle »

Tarbes, 22 juin. — Le tribunal s'est déclaré compétent ; il a condamné par défaut M. Limon, rédacteur du journal à quinze jours de prison et 15.000 fr. de dommages-intérêts et M. Croharé, gérant à 1.500 fr. de dommages-intérêts et 500 fr. d'amende.

Conférence antiboulangiste à Béziers

Béziers, 22 juin. — Des affiches viennent d'être apposées par le comité républicain anti-boulangiste, annonçant une conférence de M. Lissagaray pour demain à 2 heures, au théâtre, en réponse au banquet boulangiste.

La grève des boulangers à Toulon

Toulon, 22 juin. — La grève des boulangers est sur le point d'être terminée.

L'alimentation a été assurée par les soins de l'administration.

Les catholiques Rhénans et l'Italie

Mayence, 22 juin. — Les catholiques de Mayence ont tenu une assemblée générale, composée de plus de deux mille personnes, qui ont voté à l'unanimité une motion protestant contre la fête de Giordano Bruno.

Le Souverain Pontife a eu connaissance de ce vote par un télégramme envoyé par le bureau de l'assemblée.

Une réclamation du gouvernement badois

Berlin, 22 juin. — Le gouvernement badois vient de faire des représentations énergiques au gouvernement impérial à propos de l'intention de celui-ci de restreindre les relations par les frontières suisses.

Cette mesure, dit le gouvernement badois, équivaudrait à la ruine totale du district de Constance.

De semblables représailles frapperaient seules les populations badoises.

La catastrophe d'Armagh

Londres, 22 juin. — L'enquête du « coroner » sur la catastrophe d'Armagh est terminée. Tous les accusés sont reconnus coupables de négligence ayant causé mort d'homme.

Les congés dans l'infanterie de marine

Paris, 22 juin. — Une circulaire du ministre de la marine autorise les commandants maritimes à accorder à partir du 1er juillet, par mesure individuelle, des congés renouvelables aux militaires d'infanterie de marine qui seront libérés du service actif d'ici au 1er juillet 1890 et qui seront proposés par congé de convalescence.

Les militaires de même arme appartenant à la classe 84 actuellement en congé de convalescence ou dans les hôpitaux à l'intérieur pourront, dès la réception de la présente circulaire, être mantenus dans leurs foyers en condition de congé renouvelable.

TIRAGE DU CRÉDIT FONCIER 1853 ET 1863

Obligations communales 1873

Paris, 22 juin. — Aujourd'hui a eu lieu au Crédit foncier de France le tirage des OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 et 4 0/0 1853.

Le numéro 50,825 gagne 100,000 fr.

Le numéro 192,713 gagne 50,000 fr.

Le numéro 88,725 gagne 20,000 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 1863 : numéro gagnant dans les 40 séries : 1,700 ; ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 1re série ; 30,000 fr. dans la 4e, 5,000 fr. dans les 6e, 8e, 10e, 11e, 14e, 19e, 20e et 36e séries et 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 1873 : Le numéro 48234 gagne 100.000 fr. ; le numéro 111,771 gagne 30,000 fr. ; le numéro 11,771 gagne 30,050 fr.

Les numéros 23,949 — 314,998 — 316,571 et 319,223 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 71,615 — 74,457 — 123,865 — 143,378 — 188,093 — 193,004 — 233,623 — 322,257 — 328,269 — 331,034 chacun 5,000 francs.

LES FONTAINES LUMINEUSES

A L'EXPOSITION

La fontaine monumentale et les grands bassins. — Les jets et les gerbes. — Premières fontaines lumineuses. — L'expérience de Colladan. — Phénomène de la réflexion totale. — Les dessous. — La crypte et les galeries souterraines. — La manœuvre des verres. — Illuminations féeriques.

On n'entend qu'un mot dans le public : «Avez-vous vu les fontaines lumineuses ?» Quelle vogue ! Leur succès dépasse tout ce que l'on aurait pu imaginer ; elles font concurrence à la galerie des Machines, et même à la tour Eiffel. On organise les trains de plaisir pour l'Exposition et pour les fontaines lumineuses. Dès huit heures et demie, à la nuit tombante, on se dispute la place près des bassins ; on se presse autour des pelouses ; la foule s'entasse serrée. Et le dimanche? Le dimanche, c'est de la démence ; le spectacle devient extraordinaire et ce sont les spectateurs qui en font les frais, en grande partie. On les compte par dizaines de mille ; il y a quelquefois plus de cent mille curieux réunis près des fontaines ; les allées sont noires de monde ; les terrasses des palais env